AFRICA NEWS REPORT

AFRICA REGIONAL SERVICES - AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE
58 BIS, RUE LA BOETIE, 75008 - PARIS - TEL: 01.43.12.48.61 - FAX: 01.43.12.46.57
(http://usembassy.state.gov/paris-ars/wwwhpag2.html)

VERSION FRANCAISE

NUMERO 822 **20 janvier 2004**

SOMMAIRE

Page

La politique étrangère des Etats-Unis devrait porter ses fruits en 2004
(L'interview radiodiffusée du secrétaire d'Etat, M. Colin Powell) (570) 1

M. Powell fait état de l'ordre de priorité des E.-U. en matière de politique étrangère
(Entretien du secrétaire d'Etat avec une journaliste du "Washington Post") (620) 1

La situation au Soudan et au Liberia selon M. Colin Powell
(Extraits de la conférence de presse du 8 janvier du secrétaire d'Etat) (390) 2

M. Colin Powell accorde une interview à la chaîne Abou Dhabi TV
(Il estime qu'un dialogue politique sera possible avec la Libye.) (340) 2

Le vice-ministre de la santé des E.-U. va se rendre dans quatre pays africains
(Propos de M. Claude Allen au sujet de la lutte contre le sida en Afrique) (880) 2

Washington souhaite relancer les négociations sur le commerce mondial
(Communiqué de presse relatif à la lettre du représentant des E.-U. pour le commerce extérieur) (950) . . 3

Liberia: un haut responsable de l'ONU se déclare optimiste
(Propos du chef de la mission de l'ONU au Liberia) (800) 4

Liberia: l'amélioration de la sécurité encourage l'aide au développement
(La préparation d'une conférence internationale de pays donateurs) (1010) 5

Nouveau centre d'études africaines à l'université de Boston
(Propos de son directeur Charles Stith, ancien ambassadeur en Tanzanie) (1040) 6

Les Etats-Unis refuseront l'entrée sur leur territoire aux personnes associées à la corruption
(Cette interdiction prend effet le 12 janvier 2004.) (210) 7

Les textes de l'Africa News Report sont libres de tous droits. Toutefois, les mentions de copyright figurant au début de certains articles doivent être reproduites intégralement. Pour toute demande de renseignements, veuillez appeler notre section Presse au numéro suivant: 01.43.12.48.61.

Les nouvelles formalités d'entrée aux E.-U. sont appliquées avec succès
(Propos de hauts responsables du ministère de la sécurité intérieure) (1130) 7

Le nouveau dispositif US-VISIT des Etats-Unis vise à renforcer la sécurité
(Mise à jour de la fiche analytique du 28 octobre du ministère de la sécurité intérieure des Etats-Unis) (1120) 8

M. Bush propose une grande réforme de la politique d'immigration des E.-U.
(Son projet de réforme porte notamment sur les travailleurs étrangers en situation irrégulière.) (860) . . . 9

La proposition de réforme de l'immigration aux Etats-Unis
(Document de la Maison-Blanche) (1430) 10

La nouvelle réglementation internationale renforcera la sécurité maritime
(Opinion de trois spécialistes américains) (1010) 11

Les listes de terroristes étrangers sont essentielles à la lutte mondiale contre le terrorisme
(A l'heure actuelle, 36 groupes figurent sur la liste des organisations étrangères de terroristes.) (1260) . 12

AFI503 01/16/2004

La politique étrangère des Etats-Unis devrait porter ses fruits en 2004

(L'interview radiodiffusée du secrétaire d'Etat, M. Colin Powell) (570)

Selon le secrétaire d'Etat, M. Colin Powell, 2004 devrait être l'année où l'on verra les résultats de la politique étrangère du gouvernement Bush sous la forme d'un monde plus en paix.

Alors que commence la quatrième et dernière année du mandat du président Bush, "on commence à voir les résultats de ce que nous avons fait en politique étrangère", a dit M. Powell lors de l'interview radiodiffusée qu'il a accordée le 14 janvier à la BBC et à la station de radio non commerciale WGBH de Boston.

Les membres du gouvernement, a-t-il indiqué, n'ont plus à faire face au début de 2004 à la situation de crise qui existait au début de 2002, après les attentats du 11 septembre 2001, en ce qui concerne l'Afghanistan, et à celle qui existait au début de 2003 en ce qui concerne l'Irak.

La nouvelle année devrait être l'année "où nous récolterons une partie de ce que nous avons semé, ce qui nous mènera vers un monde plus en paix, un monde où la liberté régnera davantage, un monde où les gens comprendront que les Etats-Unis et leur politique étrangère constituent une force en faveur du bien (...) de la liberté (...) des droits de l'homme".

Si l'année 2003 a été une mauvaise période pour la diplomatie publique en ce qui concerne l'Irak, M. Powell s'est déclaré confiant au sujet de l'amélioration de la situation. Tout en reconnaissant la nécessité de mieux faire connaître la position des Etats-Unis au reste du monde, il a indiqué que les attitudes négatives envers son pays finiraient par changer.

Alors que les gens voient que les Etats-Unis s'efforcent, avec leurs partenaires et alliés, de résoudre des problèmes concernant des pays tels que la Libye, l'Iran, la Corée du Nord, le Soudan, l'Afghanistan, l'Irak, a-t-il dit, ils comprendront que leur conduite se fonde sur des principes et qu'ils cherchent à encourager la liberté, la démocratie et les droits de l'homme.

A propos de l'Irak, M. Powell a indiqué que les Etats-Unis et l'Organisation des Nations unies aideraient les Irakiens à décider de la forme de démocratie que ceux-ci souhaitaient pour leur pays. Les Etats-Unis ne veulent pas rester en Irak, a-t-il souligné. "Dès que les Irakiens seront en mesure de voler de leurs propres ailes, d'avoir leur propre gouvernement qu'ils auront choisi (...) et leurs propres forces de sécurité, nous partirons."

Comme on lui demandait si l'Irak devait être un modèle pour les Etats du golfe Persique et du Moyen-Orient en général, il a déclaré: "Beaucoup de choses se passent dans cette partie du monde, et je pense qu'il n'y a aucune raison que, avec notre aide et avec l'aide de la communauté internationale, en particulier celle de l'ONU, l'Irak ne puisse pas devenir une démocratie que nous pourrions être fiers d'avoir contribué à créer et qu'il ne puisse pas servir d'exemple (...) de ce qui est possible."

Quant aux armes stratégiques de la Russie, le secrétaire d'Etat a déclaré que ce pays ne voulait certainement pas que des matières nucléaires tombent entre les mains des terroristes. La Russie se comporte d'une manière responsable, et les Etats-Unis l'aident sur le plan financier à garder ses matières nucléaires en lieu sûr, a-t-il dit.

(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI101 01/05/2004

M. Powell fait état de l'ordre de priorité des E.-U. en matière de politique étrangère

(Entretien du secrétaire d'Etat avec une journaliste du "Washington Post") (620)

La lutte contre le terrorisme, la restauration de la souveraineté de l'Irak, la mise en place de la démocratie en Afghanistan et le rétablissement de la paix au Proche-Orient figurent parmi les questions prioritaires de la politique étrangère des Etats-Unis pour 2004, a déclaré le secrétaire d'Etat, M. Colin Powell, lors de l'entretien qu'il a accordé le 29 décembre à une journaliste du quotidien "The Washington Post", Ms. Robin Wright.

Les Etats-Unis, a-t-il dit, sont tout à fait résolus à faciliter l'application de la "feuille de route pour la paix" au Proche-Orient telle qu'elle a été décrite par le président Bush le 24 juin 2002 et ils encouragent Israël et l'Autorité palestinienne à agir à cet effet. "Je pense qu'il sera difficile de faire beaucoup plus tant que les deux camps ne commenceront pas à dialoguer. Nous sommes très désireux de voir ce dialogue commencer et nous sommes en contact avec les deux camps pour les encourager à le faire."

A propos de l'Irak, M. Powell a précisé que le Conseil de gouvernement irakien avait indiqué qu'il était tout à fait favorable au plan annoncé le 15 novembre, élaboré avec l'aide de l'Autorité provisoire de la coalition, qui prévoit le transfert du pouvoir à un gouvernement provisoire au plus tard en juillet 2004.

La coalition entretient actuellement un dialogue avec l'ayatollah Ali Al-Sistani et avec d'autres Irakiens influents qui s'intéressent à la façon de procéder pour choisir les membres d'une assemblée et d'un gouvernement provisoires. Elle est disposée à apporter quelques modifications à ce plan en vue de l'améliorer, mais ne pense pas qu'il sera nécessaire de faire des compromis ou des modifications importantes.

Quant à l'Iran, les Etats-Unis ont toujours laissé ouverte la possibilité d'entamer un dialogue avec ce pays, a fait remarquer le secrétaire d'Etat. Un certain nombre de faits encourageants ont eu lieu ces derniers mois, notamment la signature par l'Iran d'un protocole de l'Agence internationale de l'énergie atomique autorisant l'inspection de ses installations nucléaires à la suite d'un court préavis et l'acceptation par l'Iran de l'aide humanitaire des Etats-Unis destinée aux victimes du tremblement de terre à Bam.

"Tout cela montre que des choses se produisent et que nous devons donc laisser ouverte la possibilité de l'établissement d'un dialogue à un moment opportun, a-t-il dit. Bien entendu, les activités terroristes nous préoccupent encore, et il y a plusieurs questions relatives au réseau Al-Qaïda et à d'autres sujets qu'il nous faudra garder à l'esprit."

M. Powell a exprimé l'espoir que l'Iran et d'autres pays qui cherchaient à se doter d'armes de destruction massive suivraient l'exemple de la Libye qui avait récemment décidé de mettre fin à ses programmes d'armement.

"Je pense, a-t-il dit, que le colonel Khadafi a pu voir que nous étions prêts à agir en Irak, que nous étions prêts à exercer des pressions sur l'Iran et que nous étions également prêts à chercher une solution diplomatique avec la Corée du Nord et à ne pas être (...) poussés à parvenir à une forme d'accord avec la Corée du Nord dans le cadre duquel nous récompenserions ce pays pour sa mauvaise conduite."

"J'ose espérer que la Corée du Nord, l'Iran et également la Syrie se rendent compte, dans la mesure où ces pays ont des armes de destruction massive, que ces armes n'ont aucune utilité sur les plans politique, économique et sécuritaire. Je pense que sur ce point

Khadafi donne peut-être une bonne leçon de choses à ces autres pays."
(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI502 01/09/2004
La situation au Soudan et au Liberia selon M. Colin Powell
(Extraits de la conférence de presse du 8 janvier du secrétaire d'Etat) (390)
A l'occasion de la conférence de presse qu'il a donnée le 8 janvier, le secrétaire d'Etat, M. Colin Powell, a mis l'accent sur les progrès enregistrés au Soudan et sur le regain d'espoir pour le peuple libérien.
"Nous avons constaté des progrès au Soudan. Vous avez lu l'annonce faite récemment selon laquelle les négociateurs, au Lac Naïvasha (Kenya), étaient parvenus à un accord en ce qui concerne le partage de la richesse. Il ne reste que deux ou trois questions à régler. Ce sont des questions difficiles qui ont trait à des territoires faisant l'objet de différends. Mais le principal, c'est que dans ce pays, après vingt ans d'une guerre horrible, les responsables soudanais se sont réunis et sont à deux doigts de parvenir à un accord de paix général qui rétablira la paix au Soudan", a expliqué M. Powell.
Le secrétaire d'Etat a fait part de sa satisfaction en ce qui concerne les résultats obtenus par les Etats-Unis "grâce au rôle que le président a personnellement joué, au travail du sénateur Danforth et à celui de plusieurs personnes au sein de département d'Etat et du Conseil national de sécurité".
"La diplomatie n'obtient pas des résultats du jour au lendemain. Il faut du temps, du dévouement; il faut être prêt à accepter des revers alors que l'on va de l'avant. Mais, en ce qui concerne le Soudan, nous constatons une amélioration."
A propos du Liberia, M. Powell a rappelé: "M. Taylor est parti. Nous avons travaillé avec des amis et des partenaires aussi bien en Afrique qu'au sein des Nations unies pour arriver à cette fin, et avons fourni une présence et une force militaires minimales pour garantir que M. Taylor parte et donner au peuple libérien une nouvelle chance."
Et de souligner: "Nous nous sommes servis de nos alliances dans bien des domaines, qu'il s'agisse de collaborer avec nos alliés de l'OTAN afin d'élargir cette institution, avec l'Union européenne alors que le nombre de ses membres s'accroît, avec nos amis d'Afrique occidentale à propos du Liberia, et directement avec la Russie il y a quelques semaines alors que nous étions confrontés à une situation délicate en Géorgie et à Tbilisi."
(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI101 01/12/2004
M. Colin Powell accorde une interview à la chaîne Abou Dhabi TV
(Il estime qu'un dialogue politique sera possible avec la Libye.) (340)
Lors d'une interview accordée le 9 janvier à Abou Dhabi TV, une chaîne de télévision des Emirats arabes unis, le secrétaire d'Etat, M. Colin Powell, a rendu hommage au chef d'Etat libyen, Mouammar Kadhafi, pour avoir pris "une décision audacieuse" de façon à améliorer les relations de son pays avec les Etats-Unis.
Lorsque la Libye aura fourni les preuves de l'élimination de ses programmes d'armes de destruction massive, a indiqué M. Powell, les Etats-Unis seront prêts à entamer un dialogue politique "sur toutes les questions revêtant un intérêt pour la Libye".
Abordant la question du conflit israélo-palestinien, M. Powell a réaffirmé que la réalisation de deux Etats, un Etat indépendant de Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, était le seul moyen de résoudre le conflit qui oppose les Israéliens aux Palestiniens.
Les Etats-Unis, a-t-il rappelé, ont fait part aux Israéliens des complications qu'ils associaient à la construction d'une barrière de sécurité.
"Nous avons engagé des pourparlers avec les Israéliens en ce qui concerne le tracé que pourrait suivre la barrière à l'avenir car nous comprenons les préoccupations que les Palestiniens ont exprimées", a expliqué M. Powell.
A propos de l'Irak, M. Powell a dit que les Etats-Unis appuyaient l'intégrité territoriale du pays et qu'ils oeuvraient avec les divers groupes irakiens afin de mettre sur pied un système politique qui répondra à leurs besoins.
"M. Bremer a des entretiens avec les chefs de file kurdes, sunnites, shiites et autres. Mais nous estimons qu'il est important que le pays ne soit pas morcelé", a-t-il expliqué.
En ce qui concerne les relations entre les Etats-Unis et l'Iran, M. Powell a indiqué que de sérieuses divergences existaient au plan politique entre Téhéran et Washington, mais que le "rapprochement humanitaire" dû au récent tremblement de terre qui a détruit la ville de Bam avait ouvert des possibilités de dialogue.
(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI401 01/15/2004
Le vice-ministre de la santé des E.-U. va se rendre dans quatre pays africains
(Propos de M. Claude Allen au sujet de la lutte contre le sida en Afrique) (880)
Par Jim Fisher-Thompson
Rédacteur du "Washington File"
Washington - Le vice-ministre de la santé et des services sociaux, M. Claude Allen, considère que les partenariats entre les Etats-Unis et des organismes africains sont essentiels à la lutte contre le sida et les autres maladies infectieuses qui continuent de ravager l'Afrique.
La veille de son départ pour l'Afrique (Nigeria, Ghana, Malawi et Tanzanie) où il sera en mission du 15 au 27 janvier, il a déclaré au "Washington File": "Je considère qu'il s'agit là d'une importante mission de compassion. Je nourris un grand espoir pour l'avenir, et cet espoir est placé en grande partie dans les Africains et dans leurs collectivités. Cet espoir repose aussi sur les partenariats que les Etats-Unis sont disposés à établir en vue de lutter contre le sida dans le continent africain."
Le voyage en Afrique de M. Allen suit de peu celui que le ministre de la santé et des services sociaux, M. Tommy Thompson, a effectué il y a un mois, en sa qualité de ministre américain et de président du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, afin d'évaluer les besoins et les problèmes du continent dans ce domaine. Il était accompagné d'une délégation importante de spécialistes de la santé et de dirigeants d'entreprise.
Dans le cadre de ses fonctions, M. Allen traite de questions relatives à la politique des Etats-Unis en matière de santé et à la

gestion du ministère de la santé, dont le budget, qui est plus important que celui du ministère de la défense si l'on tient compte de la Sécurité sociale, finance des programmes en Afrique qui sont administrés par le Centre d'épidémiologie ("Centers for Disease Control") et par l'Institut national de la santé des Etats-Unis.
Son voyage officiel portera sur l'évaluation des besoins dans le domaine de la santé et sur les partenariats en cours dont son ministère contribue au financement au Nigeria, au Ghana, au Malawi et en Tanzanie. Le montant de ce financement a atteint plus de 35 millions de dollars en 2003.
"Nous conférerons avec les chefs d'Etat du Nigeria et du Ghana et avec les ministres de la santé des quatre pays, a-t-il dit. En outre, nous aurons des entretiens avec des représentants d'organisations non gouvernementales et en particulier d'associations confessionnelles qui contribuent à l'heure actuelle à la mise en oeuvre d'une partie du plan d'aide d'urgence du président Bush."
Ce plan prévoit l'octroi d'une aide de 15 milliards de dollars répartis sur 5 ans en vue de prévenir la contamination par le virus du sida (VIH) de 7 millions de personnes, de fournir un traitement à 2 millions de séropositifs et d'offrir des soins à 10 millions de sidéens et d'orphelins du sida. Cette aide est destinée aux 14 pays les plus touchés par le sida, dont 12 se trouvent en Afrique subsaharienne.
M. Allen a fait remarquer que, à son retour d'Afrique, M. Thompson et lui se seraient rendus dans les 12 pays bénéficiaires du plan d'aide du président Bush.
Pendant son voyage, il mettra l'accent sur les partenariats avec le secteur privé pour le financement de projets locaux, par l'intermédiaire, entre autres, de la Fondation du développement en Afrique ("African Development Foundation" ou ADF), qui finance quelque 1.400 projets de développement en Afrique. "Il importe de comprendre le rôle que le développement économique joue dans l'amélioration de l'état de santé des Africains dans tout le continent", a-t-il dit.
M. Allen s'est déclaré particulièrement préoccupé par l'incidence du sida sur les Africaines, car elle ne se limite pas à la génération actuelle, mais aux générations futures du fait de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. "Il s'agit d'une question essentielle pour nous, a-t-il souligné. Nous nous employons à prévenir la transmission du VIH et du sida de la mère à l'enfant."
Par ailleurs, le vice-ministre a indiqué qu'il comptait parler de méthodes de lutte contre le sida qui s'étaient révélées efficaces dans d'autres pays africains. Il a cité le cas de l'Ouganda où le taux de contamination avait diminué considérablement grâce, en partie, à l'importance que le président Museveni accordait à la continence et à la modification des comportements alliées à l'emploi de préservatifs et à une campagne d'information.
D'autres pays africains peuvent aussi servir d'exemple. "Le Malawi et la Zambie ont réduit leur taux de contamination, a-t-il dit. Le taux du Sénégal est également faible. J'ai observé que, lorsqu'on concentre l'attention sur la modification des comportements, les choix personnels, le mode de vie et l'emploi par les deux partenaires de moyens de protection contre la transmission du virus sont tous essentiels à la réussite de la lutte non seulement contre le sida, mais aussi contre la tuberculose, le paludisme et les autres infections opportunistes.
"C'est là un phénomène passionnant et nouveau pour nous, a-t-il dit. Nous avons toujours fait porter notre attention sur ce que les Etats-Unis pouvaient enseigner au reste du monde. Nous pouvons faire beaucoup pour aider l'Afrique, mais nous pouvons aussi beaucoup apprendre des succès de l'Afrique."

(Les articles du «Washington File» sont diffusés par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI203 01/13/2004

Washington souhaite relancer les négociations sur le commerce mondial

(Communiqué de presse relatif à la lettre du représentant des E.-U. pour le commerce extérieur) (950)
Le représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur, M. Robert Zoellick, a invité les autres Etats membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à relancer les négociations commerciales multilatérales qui sont paralysées depuis l'échec de la conférence ministérielle de Cancun (Mexique) en septembre dernier.
Dans la lettre qu'il a adressée aux ministres du commerce de quelque 140 Etats membres de l'OMC, M. Zoellick déclare que "les Etats-Unis ne veulent pas que 2004 soit une année perdue pour les négociations" de l'OMC relatives au programme de Doha pour le développement et il préconise une approche de "bon sens" pour régler les questions en suspens, indique le communiqué de presse que ses services ont diffusé le 12 janvier.
Outre son appel en faveur de la suppression des subventions à l'exportation de produits agricoles, M. Zoellick préconise une forte réduction des aides agricoles nationales et réaffirme la position du gouvernement Bush selon laquelle tant les pays industriels que les pays en développement doivent ouvrir leur marché aux produits agricoles.
En ce qui concerne les produits manufacturés, M. Zoellick se prononce en faveur de la mise au point d'une formule de réduction des droits de douane qui convienne à tous les Etats membres de l'OMC, ainsi que pour des initiatives de suppression des droits de douane applicables à certains secteurs.
Quant aux questions dites de Singapour, il suggère de ne pas se préoccuper pour le moment des questions ayant trait aux investissements et à la concurrence.
Par ailleurs, M. Zoellick invite les Etats membres de l'OMC à élaborer des cadres de négociation d'ici au 30 juin 2004 et à convoquer une conférence ministérielle à Hong-Kong avant la fin de l'année.
On trouvera ci-après le texte de ce communiqué de presse.
Une approche de bon sens visant à faire progresser le programme de Doha pour le développement
Les Etats-Unis ne veulent pas que 2004 soit une année perdue pour les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui portent sur le programme de Doha pour le développement. Le représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur, M. Robert Zoellick, a adressé une lettre aux ministres des quelque 140 Etats membres de l'OMC afin de suggérer une approche de "bon sens" visant à faire progresser les négociations cette année.
Dans sa lettre, M. Zoellick offre des observations et des suggestions et il propose qu'une conférence ministérielle de l'OMC ait lieu avant la fin de l'année à Hong-Kong. Il envisage de se rendre en février dans plusieurs capitales situées dans le monde entier en vue de s'entretenir avec des ministres, d'écouter leurs idées et d'oeuvrer en faveur de progrès.
La lettre suggère que les Etats membres de l'OMC se concentrent sur des questions fondamentales, en particulier l'accès aux marchés en ce qui concerne les produits agricoles, les produits manufacturés et les services.

Produits agricoles: la lettre suggère que les Etats membres de l'OMC conviennent de supprimer les subventions à l'exportation de produits agricoles à une date donnée. En outre, les Etats membres conviendraient de réduire considérablement et d'harmoniser leurs aides nationales qui ont un effet de distorsion sur le commerce et chercheraient à augmenter fortement les possibilités véritables d'accès au marché tant dans les pays industriels que dans les grands pays en développement. La lettre indique que les Etats-Unis maintiennent leur proposition de 2002 pour ce qui est de fixer un objectif tendant à supprimer totalement les subventions qui ont un effet de distorsion sur le commerce et les obstacles à l'accès au marché. La lettre suggère aussi que les aides nationales, les subventions à l'exportation et les droits de douane applicables au coton (y compris les textiles en coton) soient fortement réduits dans le cadre d'un accord général.
Produits manufacturés: la lettre suggère que les Etats membres cherchent à mettre au point une formule de réduction importante des droits de douane applicables aux produits manufacturés qui soit suffisamment souple pour qu'on puisse l'appliquer à tous les pays. Outre cette formule de réduction des droits de douane, les initiatives sectorielles de suppression totale de droits de douane devraient faire partie intégrante des négociations, et la lettre suggère que l'on ait recours à une approche de "masse critique" pour définir la participation aux initiatives sectorielles. La lettre note également qu'il semble y avoir un consensus sur la nécessité de s'attaquer aux obstacles non tarifaires dans le cadre des négociations de Doha.
Services: la lettre suggère que les ministres insistent pour que la majorité des Etats membres de l'OMC fassent des offres importantes en matière de services et que l'on prévoie une assistance technique pour aider les pays en développement à soumettre des offres.
En ce qui concerne les "questions de Singapour", la lettre suggère de poursuivre les négociations portant sur la facilitation des échanges commerciaux, d'examiner davantage l'intérêt porté aux négociations relatives à la transparence en matière de passation des marchés publics et de laisser tomber les questions de la concurrence et des investissements ou d'élaborer un plan d'étude à ce sujet.
La lettre suggère que les Etats membres de l'OMC nomment un nouveau président du Conseil général de l'OMC qui soit originaire d'un pays en développement, même si le président de cette année doit être normalement issu d'un pays industriel. En vue de faire progresser les pourparlers, de nouvelles réunions de hauts responsables de l'OMC et des capitales intéressées devraient tenter d'élaborer des cadres de négociation d'ici au milieu de l'année, et une conférence ministérielle plénière de l'OMC devrait avoir lieu avant la fin de l'année. Hong-Kong a déjà proposé d'accueillir la prochaine conférence ministérielle.
(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI502 01/16/2004
Liberia: un haut responsable de l'ONU se déclare optimiste
(Propos du chef de la mission de l'ONU au Liberia) (800)
Par Judy Aïta
Rédactrice du "Washington File"
New York (Nations unies) - "Dans son ensemble, la situation au Liberia en matière de politique et de sécurité se stabilise peu à peu, et c'est là à mon avis un phénomène qui est maintenant irréversible" a déclaré le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Liberia, M. Jacques Klein, lors de la conférence de presse qu'il a donnée le 15 janvier.
Il a attribué son optimisme au fait que les Libériens étaient eux-mêmes résolus à ne pas laisser passer cette occasion de paix. "Les perspectives de réussite au Liberia sont meilleures aujourd'hui qu'à tout autre moment depuis plusieurs années", a-t-il dit.
M. Klein, qui est à la tête de la mission de l'ONU au Liberia, était venu au siège de cette institution pour participer aux derniers travaux préparatoires de la conférence internationale des donateurs prévue pour le début de février.
"Il incombe à la communauté internationale de venir en aide aux Libériens en cette période critique de leur histoire, a-t-il dit. Comme nous le savons tous, la stabilisation du Liberia est indispensable non seulement pour sa population, mais pour l'ensemble de la région. Le Liberia constitue un élément essentiel de la stabilité politique en Afrique de l'Ouest. Si nous échouons au Liberia, je n'ai nul besoin d'indiquer ce qu'en seront les conséquences pour la région."
M. Klein s'est servi d'un exemple pour montrer que les perspectives de paix s'étaient améliorées: lors d'une récente journée de démobilisation, les casques bleus de l'ONU s'attendaient à voir 800 à 1.200 combattants rendre leurs armes et s'inscrire pour participer à des programmes de réinsertion sociale, alors que leur nombre a atteint 8.000. Déjà plus de 12.000 combattants, soit 30 % du nombre total, ont rendu leurs armes.
Malheureusement, a-t-il dit, la mission de l'ONU ne pourra pas faciliter la démobilisation dans toute la mesure du possible avant le début de mars, date à laquelle ses effectifs seront finalement au complet (15.000 hommes).
Des spécialistes de l'ONU et de hauts responsables de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international se sont réunis avec des représentants d'une vingtaine de pays et d'organismes d'aide ainsi qu'avec des responsables libériens pour achever les travaux préparatoires de la conférence des donateurs qui se tiendra les 5 et 6 février. Les organisateurs de cette conférence cherchent à obtenir les quelque 400 millions de dollars qui seront nécessaires pour reconstruire le pays pendant les deux prochaines années.
Une haute responsable du Programme des Nations unies pour le développement, Mme Julia Taft, a qualifié d'incroyable la collaboration qui avait eu lieu au cours des deux mois qu'avaient pris l'évaluation des besoins du pays et la préparation d'un rapport et d'un plan d'utilisation des contributions des donateurs. "Jamais auparavant, a-t-elle dit, une équipe n'a travaillé d'une manière aussi harmonieuse pour découvrir les obstacles au règlement du conflit."
Selon ses estimations, de 400 à 500 millions de dollars seront nécessaires pour exécuter les projets de reconstruction, en plus des 170 millions de dollars déjà demandés au titre de l'aide humanitaire. Les Etats-Unis ont indiqué leur intention de verser, en plus de leur aide bilatérale, 200 millions de dollars pour l'exécution de projets de reconstruction coordonnés par l'ONU.
Ce montant est peu important si on le compare à ce que l'ONU a estimé nécessaire pour l'Irak ou l'Afghanistan, mais le Liberia, qui ne compte que 3,3 millions d'habitants, ne serait pas en mesure d'utiliser efficacement des sommes supérieures au cours de la période de deux ans, ont expliqué des responsables de l'ONU.
"Il s'agit, a expliqué M. Klein, de reconstruire le réseau électrique, le réseau téléphonique, d'enlever sept navires qui ont coulé dans le port de Monrovia, de reconstruire ce port, des écoles et des centres médicaux (...) Nous tentons de mettre en place l'infrastructure de base du Liberia pour que le pays puisse fonctionner. C'est là notre objectif."

Les autres pays de la région, a-t-il dit, "comprennent la nécessité de stabiliser le Liberia et d'en faire un Etat qui fonctionne, car ce sera la dernière occasion".
Après avoir indiqué que la communauté internationale avait déjà contribué à la reconstruction du Liberia à deux reprises, M. Klein a demandé: "Combien de fois de plus allons-nous le faire? " C'est la dernière fois selon lui, ce qui veut dire qu'il est nécessaire de disposer "d'une équipe sérieuse, de faire de sérieux efforts, de réaliser des études très sérieuses et non pas d'avoir seulement des montants mal définis en dollars. "Je pense que nous serons alors sur la voie" qui mènera à la paix et à la stabilité au Liberia, a-t-il dit en conclusion.
(Les articles du «Washington File» sont diffusés par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI301 01/14/2004

Liberia: l'amélioration de la sécurité encourage l'aide au développement

(La préparation d'une conférence internationale de pays donateurs) (1010)

Par Jim Fisher-Thompson
Rédacteur du "Washington File"

Washington - De l'avis de hauts responsables du ministère américain de la défense et du département d'Etat, deux organes du gouvernement des Etats-Unis appuyant les 8.700 Casques bleus de la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL), la sécurité s'est suffisamment améliorée dans ce pays pour que l'on puisse commencer à penser à une aide au développement portant sur le plus long terme.
Le gouvernement des Etats-Unis qui a consacré 8,2 millions de dollars à l'aide humanitaire au Liberia et dont l'aide militaire à la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et aux forces de l'ONU s'est élevée à 26 millions de dollars en 2003, se prépare à débourser 245 millions de dollars supplémentaires pour l'aide au maintien de la paix dans ce pays d'Afrique occidentale et 200 millions de dollars supplémentaires pour une aide humanitaire, a expliqué le colonel Victor Nelson, directeur pour l'Afrique occidentale au bureau du ministère de la défense chargé des questions ayant trait à la sécurité internationale.
Les fonds visant le maintien de la paix ont permis, l'été dernier, de mener à bien l'intervention conjointe de la CEDEAO et de l'ONU au Liberia, une opération qui, avec l'aide d'un nombre limité de forces américaines sur le terrain, a permis d'endiguer la violence dans ce pays.
M. Nelson, qui envisage de se rendre sous peu au Liberia afin d'y évaluer les besoins en matière de sécurité, a souligné l'importance de continuer à y financer le maintien de la paix étant donné que les effectifs de la MONUL doivent pratiquement doubler en février et atteindre 15.000 soldats.
Il a précisé que le gouvernement des Etats-Unis avait abordé la question de la meilleure façon d'utiliser les fonds américains avec le représentant spécial de l'ONU pour le Liberia, M. Jacques Klein, ajoutant qu'au sein du Congrès, les opinions divergent quant à la répartition des fonds, à savoir s'il est préférable de consacrer davantage de fonds à la réforme du secteur de la sécurité ou à des activités relevant de l'humanitaire. "Notre position, à l'heure actuelle, au sein du groupe de travail intergouvernemental sur le Liberia, est que si la sécurité fait défaut, tout argent qui serait consacré aux initiatives humanitaires serait un gaspillage si les combats reprenaient", a-t-il expliqué.
Selon le département d'Etat, les objectifs de l'aide des Etats-Unis, outre une assistance humanitaire, visent le développement, notamment par le biais de la réinstallation des réfugiés, de la réinsertion des anciens combattants, en particulier des enfants soldats, de la revitalisation des collectivités et la fourniture de services sociaux de base, de la remise en état des structures policières et judiciaires, de la mise sur pied de médias indépendants, de la réforme militaire, de la restauration du secteur forestier et d'un appui à la banque centrale.
La guerre civile qui avait commencé en 1989 au Liberia a pris fin l'année dernière. L'accord de paix conclu entre les parties belligérantes exigeait du président Charles Taylor qu'il démissionne et s'exile au Nigeria. Cette paix a été possible en partie grâce à l'intervention d'une force de soldats de l'Afrique de l'Ouest appuyés par la CEDEAO, des soldats dont certains avaient été entraînés par l'armée des Etats-Unis.
Le colonel Nelson, ancien attaché militaire des Etats-Unis au Nigeria, avait participé à la formation de plusieurs bataillons de soldats nigérians durant l'automne 2001, dans le cadre de l'Opération "Focus Relief" (OFR). Certains de ces soldats assumèrent par la suite des activités visant à faire respecter la paix dans la région et, a souligné M. Nelson, "La force nigériane qui a été rapidement déployée à Monrovia pour mettre fin à la tuerie a reçu des éloges enthousiastes tant pour ses compétences que pour la façon dont elle s'est comportée." Il a ajouté que d'autres éléments ayant bénéficié d'une formation dans le cadre de l'OFR et un contingent ghanéen ayant reçu une formation dans le cadre du programme de formation ACOTA (Africa Contingency Operations Training Assistance) s'étaient aussi distingués.
(Le programme ACOTA a pris la relève du programme ACRI (Initiative de réaction aux crises en Afrique) qui avait joui d'un grand succès et avait permis à la fois de former les armées de sept pays d'Afrique pour qu'elles participent aux opérations de maintien de la paix et de renforcer leurs qualifications professionnelles en tant que forces de sécurité au service de démocraties.)
Pour sa part, le secrétaire d'Etat adjoint par intérim pour les affaires africaines, M. Charles Snyder, estime que le Liberia se porte bien aujourd'hui, "si l'on considère où il en était arrivé, que c'était un pays déstructuré. Aujourd'hui, on peut faire des projets d'avenir. L'ONU commence à obtenir des résultats positifs sur le terrain".
M. Snyder s'est récemment entretenu avec M. Jacques Klein, des entretiens qui, selon lui, lui ont redonné de l'espoir. "Il ne fait aucun doute que M. Klein est un véritable activiste et qu'il a un plan rationnel, et c'est ce que nous souhaitions. Le rétablissement de la primauté du droit est à son ordre du jour", a-t-il dit.
Pour lui, la prochaine conférence des pays donateurs sera très importante afin de rassembler les fonds qui seront nécessaires au processus de reconstruction. A cette fin le gouvernement des Etats-Unis continue à coopérer avec l'ONU et d'autres organisations internationales afin de fournir une aide humanitaire aux réfugiés et aux populations affectées par la guerre au Liberia.
Par ailleurs, l'aide financière des Etats-Unis appuie la mission de la police civile au Liberia, le programme de l'ONU pour la réinsertion de quelque 3.500 anciens combattants et le détachement de deux conseillers du ministère américain des finances auprès du gouvernement national de transition du Liberia.
D'autres pays appuient aussi la stabilité au Liberia, notamment les pays de l'Union européenne à hauteur de 42 millions de dollars, et les pays scandinaves, le Canada, le Japon, la Chine, entre autres, ont proposé de participer aux initiatives de reconstruction au Liberia.

(Les articles du «Washington File» sont diffusés par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI501 01/16/2004

Nouveau centre d'études africaines à l'université de Boston

(Propos de son directeur Charles Stith, ancien ambassadeur en Tanzanie) (1040)

Par Jim Fisher-Thompson

Rédacteur du "Washington File"

M. Charles Stith aurait pu perdre la vie en Tanzanie il y a cinq ans, échappant de peu à un attentat terroriste meurtrier pendant sa première et dernière affectation en tant qu'ambassadeur des Etats-Unis. Malgré cette terrible épreuve, il reste résolument optimiste au sujet de l'avenir de l'Afrique et déterminé à sensibiliser ses concitoyens à ce point de vue par l'intermédiaire d'une organisation qu'il a aidé à fonder il y a deux ans.

[M. Stith est arrivé en poste à Dar-es-Salam quelques semaines seulement après qu'un camion piégé y eut détruit l'ambassade des Etats-Unis, le 7 août 1998, tuant 10 Africains. Une attaque simultanée contre l'ambassade des Etats-Unis à Nairobi, au Kenya, a tué 212 Africains et 12 Américains. Ces deux attaques auraient été l'oeuvre d'Al-Qaïda.]

Lors d'une interview téléphonique accordée de son bureau à l'université de Boston, M. Stith a déclaré au "Washington File" que son organisation embryonnaire, baptisée Centre de recherches et d'archives présidentielles africaines ("African Presidential Archives and Research Center", ou APARC), se voulait être "une tribune novatrice d'étude de la démocratisation et de la réforme économique en Afrique, et de sensibilisation des Américains à ces changements". L'idée de créer l'APARC est, a-t-il dit, le fruit de ses nombreux entretiens avec le président Benjamin Mkapa et avec l'ancien président Julius Nyerere lors de son affectation en Tanzanie.

L'APARC offre déjà aux chercheurs une mine de documents pertinents sur l'Afrique. Mais plus encore, il a lancé un programme de résidence pour d'anciens chefs d'Etat africains. L'ancien président zambien Kenneth Kaunda (1964-1991) a été le premier résident pour un an dans le cadre de ce programme qui lui a permis d'organiser des conférences aux Etats-Unis ainsi qu'une table ronde pour anciens présidents africains.

"L'idée circulait depuis des décennies de réunir d'anciens chefs d'Etat", a déclaré M. Stith. "Et la présence très active du président Kaunda nous a valu des réactions extraordinaires." Un successeur à l'ancien président zambien devrait être nommé très prochainement.

D'autres programmes sont prévus cette année par l'APARC, notamment la deuxième table ronde des dirigeants africains, qui devrait se tenir à Boston les 27-28 avril, et une vidéoconférence en novembre d'anciens chefs d'Etat africains à Atlanta qui doit être diffusée mondialement. Réalisé en association avec l'université Morehouse, le projet d'Atlanta sera partiellement financé par un don de 250.000 dollars de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

Pasteur diplômé de la faculté de théologie de l'université Harvard, M. Stith considère comme essentielles les contributions des dirigeants africains aux programmes de l'APARC, car elles "représentent le point de vue des architectes mêmes des changements politiques et économiques en Afrique".

La mission de l'APARC, à savoir montrer aux Américains combien l'Afrique est en train de changer, est d'une actualité brûlante, a poursuivi M. Stith, car elle fait suite à des décennies de dirigisme et d'autoritarisme économique qui ont ruiné le continent. "Les Africains comprennent enfin les vertus des réformes axées sur le marché et de la démocratisation", a-t-il affirmé.

Au cours de son affectation en Tanzanie, M. Stith a déployé tous ses efforts en vue de promouvoir le commerce et les investissements des Etats-Unis en Afrique. Ce faisant, il a mené à bien les négociations sur des accords de partage des codes de vol pour le compte des compagnies d'aviation Delta et Northwest, afin de leur permettre d'offrir des vols à destination de la Tanzanie, et sur un accord "Ciel ouvert" entre ce pays et les Etats-Unis, le premier tel accord avec un Etat africain.

Il résulte de cette nouvelle attitude de la part des dirigeants africains "la libération d'un niveau impressionnant de pouvoir intellectuel en Afrique à l'heure actuelle", née d'une perspective de plus en plus largement partagée de liberté et de prospérité, rendue possible par la mobilisation croissante des entreprises africaines elles-mêmes comme moteurs du progrès sur le plan tant de la production que des échanges, a expliqué l'ancien diplomate.

Ce dernier a fait un bref rappel historique de la manière dont la guerre froide s'est jouée, sur le continent africain, comme une lutte pour conquérir les esprits et les coeurs africains: "Il s'agissait d'une dynamique politique et même économique qui a pris souvent la forme d'une guerre chaude sur le sol de l'Afrique. Le style de direction que l'on a pu y observer pendant cette période s'est souvent assimilé au dirigisme et au totalitarisme des gouvernements derrière le rideau de fer."

Pour être juste, a souligné l'ancien ambassadeur, il faut noter que des chefs africains de la postcolonisation, tel Julius Nyerere, "ont vu la nécessité d'essayer d'aplanir un peu le terrain de jeu économique aussi vite que possible. On pouvait ainsi se demander s'il était prudent de suivre la voie du socialisme, mais le fait incontestable est que la pression de faire quelque chose, n'importe quoi de spectaculaire, était énorme."

Retournant au présent, il a déclaré: "Nous allons nous appliquer surtout, au cours de l'année à venir, à continuer de suivre la progression des Etats africains sur la voie des réformes économiques et politiques." Etant donné la transparence croissante des pouvoirs publics en Afrique et les rapports qu'a établis l'APARC avec d'anciens dirigeants, "les Etats se signalent à notre attention comme ils ne l'avaient jamais fait avant le début de cette évolution".

"Par exemple, notre Rapport sur l'état de l'Afrique présentait l'année dernière 13 pays. Cette année, le Kenya sera ajouté à la liste parce qu'il reflète les changements qui s'y sont effectués depuis la dernière élection", où le candidat du parti au pouvoir a perdu la présidence dans le cadre d'un scrutin jugé libre et équitable.

M. Stith a indiqué qu'il allait se rendre en Afrique en février pour conférer avec divers hauts responsables d'Etat ainsi qu'avec des dirigeants d'universités au sujet des travaux de l'APARC. Les pays figurant à son itinéraire seront la Tanzanie, l'Afrique du Sud, la Zambie, le Botswana, Maurice et le Ghana. L'objectif annoncé de son voyage: "continuer à faire la chronique de ce qui se passe en Afrique, sur le plan de son développement tant politique qu'économique."

(Les articles du «Washington File» sont diffusés par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI202 01/13/2004

Les Etats-Unis refuseront l'entrée sur leur territoire aux personnes associées à la corruption

(Cette interdiction prend effet le 12 janvier 2004.) (210)

En vertu d'une proclamation présidentielle publiée par la Maison-Blanche le 12 janvier, les personnes qui auraient été liées à une affaire de corruption et souhaiteraient visiter les Etats-Unis ou y immigrer se verront refuser l'entrée sur le territoire américain.

Le document fait référence en particulier à la "corruption associée à la tenue de fonctions publiques qui aurait eu de graves effets adverses sur les activités internationales d'entreprises américaines, sur les objectifs de l'aide étrangère des Etats-Unis, sur la protection des Etats-Unis contre la criminalité et le terrorisme transnationaux, ou sur la stabilité d'institutions ou de nations démocratiques".

L'interdiction vise notamment les hauts fonctionnaires, les anciens fonctionnaires et les personnes qui auraient essayé de soudoyer des fonctionnaires.

La proclamation s'insère dans le cadre d'objectifs précédemment énoncés par le gouvernement afin de mettre l'accent sur la bonne gestion des affaires publiques et sur la prévention de la corruption, deux éléments essentiels du développement économique.

Pour le Groupe des huit pays industriels (G8) et la Banque mondiale, la corruption représente une menace à la confiance du public, à la démocratie et à la stabilité.

(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI501 01/09/2004

Les nouvelles formalités d'entrée aux E.-U. sont appliquées avec succès

(Propos de hauts responsables du ministère de la sécurité intérieure) (1130)

Par Anthony Kujawa

Rédacteur du "Washington File"

Washington - Des responsables du ministère de la sécurité intérieure des Etats-Unis se sont félicités de l'application des nouvelles formalités d'entrée aux Etats-Unis, qui prévoient la prise d'empreintes digitales et d'une photo électroniques des ressortissants étrangers titulaires d'un visa à leur arrivée par avion ou par bateau sur le territoire des Etats-Unis.

Lors d'une réunion organisée par le "Migration Policy Institute" le 6 janvier, le lendemain de la mise en application du dispositif US-VISIT ("United States Visitor and Immigrant Status Indicator Technology") dans 115 aéroports et dans 14 ports maritimes, un haut responsable du ministère de la sécurité intérieure, M. James Williams, qui est à la tête du service chargé de ce dispositif, a déclaré que la première journée de mise en application avait été un excellent début.

Le dispositif US-VISIT, a-t-il dit, a pour objet de renforcer la sécurité des Etats-Unis tout en accélérant les formalités pour les voyages de tourisme et d'affaires effectués dans un but légitime. Ces deux objectifs ne sont pas mutuellement exclusifs ou contradictoires. "On peut les réaliser en même temps", a-t-il dit.

Les nouvelles formalités de sortie seront introduites progressivement dans des aéroports et dans des ports maritimes pendant l'année en cours. Selon le ministère de la sécurité intérieure, la loi exige que les nouvelles formalités d'entrée et de sortie soient introduites d'ici au 31 décembre 2004 dans les 50 postes-frontières les plus utilisés et d'ici au 31 décembre 2005 dans tous les points d'entrée du pays.

Une fois son installation achevée, le dispositif US-VISIT permettra de vérifier l'identité des voyageurs étrangers, d'enregistrer leur entrée sur le territoire des Etats-Unis et leur sortie et de confirmer que ces voyageurs sont bien en règle en ce qui concerne les visas et l'immigration.

Un autre responsable du ministère de la sécurité intérieure, M. Robert Mocny, a indiqué que ces formalités s'appliquaient à tous les ressortissants de pays étrangers qui avaient besoin d'un visa pour venir aux Etats-Unis. Tous les titulaires d'un visa de non-immigrant âgé de 14 à 79 ans, à l'exception de certaines catégories de diplomate, doivent les accomplir.

Ces formalités seront appliquées d'une manière qui respecte la vie privée des ressortissants étrangers. Les renseignements recueillis, qui feront partie du dossier de chaque voyageur, seront conservés en lieu sûr conformément à la loi sur la vie privée et ne pourront être consultés que par des responsables habilités à cet effet et par un petit nombre d'organismes chargés d'assurer la sécurité des ressortissants américains et des ressortissants étrangers.

Un responsable de l'association américaine des voyagistes ("Travel Industry Association of America" ou TIA), M. Richard Webster, a déclaré que son association était en faveur du dispositif US-VISIT, mais il a aussi exprimé son inquiétude quant à la possibilité de retard ou de désagréments. La formation des agents du service des douanes et de protection des frontières est insuffisante et le public est peu informé de ce dispositif, a-t-il dit. En outre, la situation des personnes qui resteront dans le pays malgré l'expiration de leur visa n'est pas très claire.

Les deux responsables du ministère de la sécurité intérieure ont fait remarquer que les nouvelles formalités exigeaient peu de temps, quelque 15 secondes par voyageur. A propos de l'information du public, M. Williams a déclaré que son ministère avait donné de nombreuses conférences de presse ainsi que des vidéoconférences numériques à l'intention de la presse étrangère à ce sujet, mais qu'il était toujours bon de faire plus dans ce domaine.

En réponse à des questions sur le dispositif NSEERS ("National Security Entry-Exit System") qui a pris effet le 11 septembre 2002 et dont l'objectif est notamment d'empêcher l'entrée sur le territoire des Etats-Unis de terroristes et de criminels notoires ainsi que de découvrir les terroristes qui sont déjà dans le pays, les deux responsables du ministère de la sécurité ont indiqué que les formalités d'entrée et de sortie du dispositif US-VISIT devaient remplacer par la suite les formalités plus lourdes du NSEERS.

A ses débuts, le dispositif NSEERS se composait de trois éléments (une inscription au point d'entrée, une inscription spéciale et des contrôles au point de sortie), mais le ministère de la sécurité intérieure a décidé de supprimer temporairement, à compter du 2 décembre 2003, l'obligation d'une inscription spéciale.

L'inscription aux points d'entrée et de sortie est encore nécessaire pour certaines personnes, et il appartient aux agents de l'immigration de décider si une personne originaire d'un pays quelconque doit faire l'objet d'un nouvel examen plus détaillé.

Lors de l'entretien qu'il a accordé au "Washington File", M. Shonnie Lyon, qui est chargé de la gestion de l'application du dispositif US-VISIT, a indiqué que les ressortissants étrangers qui pouvaient avoir à s'inscrire dans le cadre du dispositif NSEERS en seraient informés directement par un agent de l'immigration à la station d'inspection primaire de l'aéroport. A l'heure actuelle, un voyageur doit accomplir soit les formalités de l'US-VISIT soit celles du NSEERS, mais pas les deux à la fois.

Les formalités d'inscription du NSEERS sont plus longues et prennent environ 20 minutes. Le NSEERS a fait l'objet de nombreuses critiques parce que les personnes qui doivent s'inscrire sont sélectionnées en fonction de critères fondés sur la nationalité. Il devrait être supprimé dès que les nouvelles formalités seront introduites dans tous les points d'entrée et de sortie.
Au sujet du profilage de ressortissants de certains pays ou de membres de certains groupes ethniques aux points d'entrée, un autre responsable du ministère de la sécurité intérieure, M. Asa Hutchinson, a indiqué, à l'occasion d'une autre conférence de presse, que le dispositif US-VISIT s'appliquait à tous les titulaires d'un visa qui venaient aux Etats-Unis, quelle que soit leur nationalité.
Ce dispositif, a-t-il dit, est destiné à éviter que l'on doive classer les ressortissants étrangers dans diverses catégories. En permettant de vérifier l'identité d'une personne à l'aide d'identificateurs biométriques, il facilite l'entrée et la sortie des voyageurs qui viennent aux Etats-Unis et réduit le nombre de personnes qui doivent se soumettre à un examen secondaire. Si, par exemple, le nom d'un voyageur est le même que celui d'un terroriste figurant sur une liste de surveillance, le dispositif permettra de confirmer l'identité de la personne en question sans qu'un examen secondaire soit nécessaire.
"C'est là un début, a-t-il dit. Il nous reste encore beaucoup à faire pour créer un système efficace de gestion des frontières qui nous permette de poursuivre la réalisation des objectifs consistant à renforcer la sécurité de notre pays et à accélérer les formalités pour les voyages de tourisme et d'affaires effectués dans un but légitime."
(Les articles du «Washington File» sont diffusés par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI201 01/06/2004

Le nouveau dispositif US-VISIT des Etats-Unis vise à renforcer la sécurité

(Mise à jour de la fiche analytique du 28 octobre du ministère de la sécurité intérieure des Etats-Unis) (1120)
Le ministère de la sécurité intérieure des Etats-Unis a renforcé les formalités d'entrée dans 115 aéroports et dans 14 ports maritimes en exigeant la prise d'empreintes digitales et d'une photo électroniques des ressortissants étrangers titulaires d'un visa à leur entrée sur le territoire des Etats-Unis.
Ces nouvelles formalités ont pris effet le 5 janvier et font partie du nouveau dispositif US-VISIT ("U.S. Visitor and Immigrant Status Indicator Technology"). Les formalités de sortie seront introduites progressivement dans des aéroports et dans des ports maritimes au cours de l'année 2004.
Par ailleurs, les nouvelles formalités d'entrée et de sortie doivent être introduites dans les 50 postes-frontières les plus utilisés d'ici au 31 décembre 2004 et à tous les points d'entrée sur le territoire des Etats-Unis d'ici au 31 décembre 2005.
On trouvera ci-après le texte de la mise à jour de la fiche analytique du 28 octobre que le ministère de la sécurité intérieure a diffusée le 5 janvier.
(Début de la fiche analytique)
Fiche analytique sur le dispositif US-VISIT
Mise à jour le 5 janvier 2004
Les objectifs du dispositif US-VISIT sont les suivants:
- renforcer la sécurité des ressortissants américains et des ressortissants étrangers,
- accélérer les formalités pour les voyages de tourisme et d'affaires effectués dans un but légitime,
- garantir l'intégrité du système d'immigration,
- assurer le respect de la vie privée des visiteurs.
Les formalités d'entrée
- Un grand nombre des formalités d'entrée existantes restent inchangées et sont connues des ressortissants étrangers.
- Les agents du service fédéral des douanes et de protection des frontières examineront les documents de voyage, tels que les passeports et les visas, et poseront aux voyageurs des questions au sujet de leur séjour aux Etats-Unis.
- Le nouveau lecteur d'empreintes digitales sans encre est d'un emploi facile. Il sera demandé au voyageur de placer un index, puis l'autre sur une plaque de verre qui enregistrera électroniquement les deux empreintes digitales.
- Il sera aussi demandé aux voyageurs de se tourner vers un appareil qui les prendra en photo.
- Ces nouvelles formalités ne prendront que très peu de temps, 15 secondes en moyenne dans la plupart des cas.
Les formalités de sortie
- A compter du 5 janvier 2004, le dispositif US-VISIT comprendra un projet pilote de confirmation de la sortie du pays: un kiosque automatisé permettra aux titulaires d'un visa de placer leurs documents de voyage sur un appareil à lecture optique et de recommencer l'enregistrement électronique des empreintes digitales de leurs deux index. Des préposés se tiendront à leur disposition pour les aider. Ce projet pilote aura lieu à l'aéroport international de Baltimore-Washington et à l'un des ports de Miami réservé aux bateaux de croisière.
- En 2004, le ministère de la sécurité intérieure mettra en place à titre d'essai plusieurs systèmes de contrôle de la sortie des ressortissants étrangers et, après évaluation, sélectionnera le plus efficace.
- Les titulaires d'un visa qui partent d'un aéroport ou d'un port maritime doté d'un système de confirmation des départs doivent se soumettre à cette formalité. La confirmation de la sortie du pays de tout voyageur étranger sera portée sur son dossier de manière à montrer qu'il est en règle et à indiquer son statut pour ses prochains voyages aux Etats-Unis.
Le renforcement de la sécurité
- Les empreintes digitales enregistrées électroniquement seront comparées avec celles d'une banque de données relatives à des terroristes et à des criminels connus ou suspects.
- L'adjonction des identificateurs biométriques, tels que les empreintes digitales, rendra notre système de sécurité plus efficace que les seules banques de données composées des noms des voyageurs.
- Les identificateurs biométriques protégeront aussi nos visiteurs en rendant pratiquement impossible l'appropriation de leur identité par une autre personne au cas où leurs documents de voyage seraient volés ou reproduits.
- Grâce à ces formalités d'entrée et de sortie et à la conservation en lieu sûr des dossiers des voyageurs, nous pourrons retrouver le nom des personnes qui déposeront une demande de visa pour venir aux Etats-Unis.
Des formalités qui exigent peu de temps
- Les formalités du dispositif US-VISIT sont conçues pour être faciles. Le renforcement des formalités d'entrée dans les aéroports et dans les ports maritimes ajoutera peu de temps - quelques secondes dans la plupart des cas - au contrôle des agents de l'immigration, qui prend d'habitude une minute sans ces nouvelles formalités.

Le respect de la vie privée et la protection de l'environnement
- Les données sur les voyageurs seront conservées en lieu sûr et ne pourront être consultées que par des responsables habilités à cet effet et par certains organismes chargés de faire appliquer la loi s'ils ont besoin de ces renseignements.
- Des études effectuées dans des aéroports et dans des ports maritimes ont permis de conclure que le dispositif US-VISIT n'avait pas d'effet négatif sur l'environnement.
US-VISIT: les délais de mise en place
- Le ministère de la sécurité intérieure a respecté les délais fixés par le Congrès en ce qui concerne la mise en place d'un dispositif qui renforce la sécurité et qui facilite les formalités pour les voyageurs venant dans un but légitime, tout en respectant leur vie privée et notre environnement.
- Le ministère de la sécurité intérieure est aussi sur le point de remplir les délais fixés par son ministre, M. Tom Ridge, pour mettre en place dans les principaux lieux de contrôle le matériel qui permettra de recueillir et de vérifier les identificateurs biométriques (les empreintes digitales et les photos) des ressortissants étrangers qui doivent être titulaires d'un visa pour entrer sur le territoire des Etats-Unis.
- Le matériel nécessaire pour la prise des empreintes digitales et des photos fonctionne depuis le 5 janvier 2004 dans 115 aéroports et dans 14 grands ports maritimes.
- Les nouvelles formalités de sortie seront introduites progressivement dans des aéroports et dans des ports maritimes au cours de l'année 2004.
- Les nouvelles formalités d'entrée et de sortie aux postes-frontières seront introduites progressivement en 2004 et en 2005. En novembre, le ministère de la sécurité intérieure a lancé un appel pour recevoir des propositions du secteur privé en vue d'aider le service chargé du dispositif US-VISIT à découvrir la meilleure solution en ce qui concerne les systèmes d'entrée et de sortie.
- Le budget du programme US-VISIT a atteint 380 millions de dollars pendant l'année budgétaire 2003. Le montant prévu pour l'année budgétaire de 2004, qui est de 330 millions de dollars, ne pourra être décaissé que lorsque le GAO (cour des comptes) et les commissions du budget compétentes auront approuvé le plan d'affectation des crédits budgétaires qui doit leur être soumis.
(Fin de la fiche analytique)
(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI401 01/08/2004

M. Bush propose une grande réforme de la politique d'immigration des E.-U.

(Son projet de réforme porte notamment sur les travailleurs étrangers en situation irrégulière.) (860)

Le président Bush a proposé au Congrès un projet de réforme qui permettrait à des millions de travailleurs étrangers en situation irrégulière aux Etats-Unis et à des ressortissants d'autres pays qui ont reçu une offre d'emploi d'occuper légalement un emploi aux Etats-Unis pendant une période de trois ans, susceptible d'être prorogée, si cet emploi ne pouvait pas être occupé par un citoyen américain.

"En tant que pays qui apprécie à sa juste valeur l'immigration et qui en dépend, nous devrions avoir des lois relatives à l'immigration qui donnent de bons résultats et qui nous rendent fiers, alors que ce n'est pas le cas à l'heure actuelle", a-t-il déclaré lors du discours qu'il a prononcé le 7 octobre à la Maison-Blanche, devant quelque deux cents personnes parmi lesquelles figuraient des ministres, des parlementaires, des ambassadeurs et des responsables d'associations civiques.

"Nous constatons, a-t-il dit, que de nombreux employeurs font appel à des clandestins. Nous voyons des millions de travailleurs, hommes et femmes, qui sont condamnés à être la proie de la crainte et de l'insécurité dans une économie clandestine de grande ampleur. L'entrée clandestine sur notre territoire rend plus difficile la tâche urgente de renforcer la sécurité de notre pays. Le système ne fonctionne pas. Notre pays a besoin d'une politique d'immigration qui serve l'économie américaine et qui traduise le rêve américain.

"La réforme doit commencer par tenir compte d'un fait fondamental de la vie et de l'économie: certains des emplois créés par l'économie en expansion des Etats-Unis sont des emplois que des citoyens américains n'occupent pas. Et pourtant ces emplois représentent une possibilité immense pour des travailleurs de l'étranger qui veulent travailler et s'acquitter de leurs obligations en tant que mari ou femme, fils ou fille."

M. Bush a indiqué que son projet de réforme, s'il était adopté par le Congrès, régulariserait la situation de millions de sans-papiers qui travaillaient actuellement aux Etats-Unis en leur offrant le statut de travailleur temporaire. En outre, des ressortissants étrangers désireux de venir aux Etats-Unis occuper un emploi temporaire pourraient bénéficier de ce statut. Selon les estimations, quelque huit millions de sans-papiers vivraient aux Etats-Unis.

Le nouveau statut prévu aurait une durée de trois ans, qui pourrait être prorogée, mais pas indéfiniment. Les travailleurs temporaires devraient retourner définitivement dans leur pays d'origine à l'expiration de leur période de travail aux Etats-Unis, et il convient, selon le président, de prévoir à cet effet des incitations financières.

M. Bush a précisé qu'il comptait oeuvrer de concert avec d'autres Etats de manière à ce que le régime de retraite des travailleurs temporaires dans leur pays d'origine tienne compte du temps pendant lequel ils auraient travaillé aux Etats-Unis.

Il s'est aussi prononcé en faveur de la possibilité pour les travailleurs temporaires de placer une partie de leur salaire dans un compte d'épargne exonéré d'impôt qu'il pourrait retirer au moment de leur retour dans leur pays d'origine.

Le président s'est déclaré opposé à une amnistie en faveur des immigrés clandestins aux Etats-Unis. Si ceux-ci souhaitent acquérir la nationalité américaine, ils devront accomplir les formalités habituelles car sinon ils auraient un avantage injuste par rapport aux personnes qui auraient accompli ces formalités dès le début.

"Les Etats-Unis sont un pays accueillant, mais l'acquisition de la nationalité américaine ne doit pas être une récompense automatique de la violation du droit américain", a-t-il souligné.

La limite actuelle du nombre des immigrants en situation régulière est trop faible, a-t-il dit en indiquant que son gouvernement oeuvrerait de concert avec le Congrès en vue d'accroître le nombre annuel des "cartes vertes" qui permettent de travailler et d'obtenir la nationalité américaine au bout de cinq ans.

Les employeurs "ne doivent pas embaucher des étrangers sans papiers ou des travailleurs temporaires dont le statut a expiré. Ils doivent communiquer aux pouvoirs publics le nom des travailleurs temporaires qu'ils embauchent et qui quittent leur emploi de sorte que nous puissions rester au courant de ce que font ces travailleurs et mieux appliquer notre législation relative à l'immigration."

Il convient d'appliquer cette législation avec vigueur sur le lieu de travail et de sanctionner strictement tout employeur qui l'enfreint, a-t-il dit.

Les travailleurs sans papiers qui sont actuellement aux Etats-Unis devront verser un droit d'inscription pour participer au programme

des travailleurs temporaires. Ceux qui feront une demande de l'étranger et qui accompliront les formalités nécessaires n'auront aucun droit à payer.
Les avantages du nouveau programme des travailleurs temporaires ne se limiteraient pas au seul domaine économique. "Notre pays, a-t-il dit, connaîtra une plus grande sécurité lorsque nous pourrons mieux recenser ceux qui entrent sur notre territoire, au lieu de la situation actuelle où des millions de personnes sont inconnues légalement. Il sera plus facile d'appliquer la loi aux travailleurs clandestins et de se concentrer sur les véritables menaces que les criminels et les terroristes font peser sur notre pays."
(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI402 01/08/2004
La proposition de réforme de l'immigration aux Etats-Unis
(Document de la Maison-Blanche) (1430)
Le 7 janvier, la Maison-Blanche a publié un résumé analytique sur la proposition du président Bush relative à la réforme de l'immigration.
Nous donnons ci-dessous le texte de ce résumé.
(Début de la fiche analytique)
La Maison-Blanche
Washington, D.C.
Pour diffusion immédiate
Le 7 janvier 2004
Résumé analytique: réforme de l'immigration aux fins de justice et de sécurité
La proposition présidentielle
Aujourd'hui, le président Bush a proposé la mise en place d'un programme d'octroi de permis de travail temporaires afin de permettre à des travailleurs étrangers d'obtenir des emplois auprès d'entreprises américaines lorsqu'il est impossible à ces dernières de trouver de la main-d'oeuvre américaine. Les nouveaux arrivants ainsi que les sans-papiers actuellement employés aux Etats-Unis pourraient bénéficier de ce programme. Ce dernier permettrait donc aux travailleurs sans papiers de sortir de l'ombre et de participer légalement à l'économie américaine, tout en décourageant l'immigration clandestine.
Le président Bush a également demandé au Congrès de coopérer avec lui afin de mettre en oeuvre une réforme considérable des lois relatives à l'immigration de façon à protéger le territoire des Etats-Unis en surveillant les frontières; à soutenir l'économie américaine en permettant aux employeurs d'embaucher les travailleurs qui leur conviennent; en faisant preuve de compassion pour les travailleurs dépourvus de protection; en incitant les travailleurs temporaires à retourner dans leur pays et dans leur famille; et en protégeant les droits des immigrants légaux sans récompenser injustement ceux qui ont immigré de façon clandestine ou ont l'intention de le faire.
Genèse de la proposition présidentielle
Les Etats-Unis sont un pays accueillant, et le dur labeur et la force de leurs immigrants ont assuré la prospérité de la nation. De nombreux immigrants et leurs descendants se sont enrôlés dans l'armée afin d'aider à protéger la liberté de l'Amérique. Cependant, l'immigration illégale crée une sous-classe de travailleurs qui vivent dans la peur et l'exploitation. Les lois actuelles en matière d'immigration peuvent également empêcher certaines entreprises de trouver des travailleurs valables. Dans divers secteurs clés de l'économie, les visas disponibles à l'heure actuelle empêchent les employeurs de pourvoir des postes. Les travailleurs risquent leur vie dans des passages de frontière clandestins et dangereux et sont condamnés à vivre dans l'ombre. Sans nuire à la sécurité économique des Américains, la réforme de nos lois sur l'immigration créera un système plus juste, plus cohérent et plus compatissant.
Les principes de la réforme de l'immigration
La proposition du président repose sur plusieurs principes essentiels:
- La protection du territoire par la surveillance des frontières. Le programme doit permettre de coordonner la surveillance des frontières par le truchement d'accords avec les pays dont les ressortissants participent au programme. Il doit en outre appuyer les efforts en cours visant à renforcer la sécurité nationale.
- Soutien à l'économie américaine par l'ajustement de l'offre à la demande en matière d'emploi. Lorsqu'aucun travailleur américain n'est disponible, ou qu'aucun ne souhaite occuper un poste donné, le programme peut fournir une source de main-d'oeuvre aux employeurs américains. Cela doit se faire de façon claire, simple et efficace afin que les gens puissent obtenir un emploi et que les employeurs trouvent du personnel lorsqu'ils en ont besoin.
- Promotion de la compassion. Le programme doit permettre d'octroyer aux étrangers sans papiers dotés d'un emploi un statut temporaire de travailleur qui les libérera de l'exploitation. Les participants recevront un permis de travail temporaire qui leur permettra de circuler librement entre les Etats-Unis et leur pays d'origine sans crainte de se voir refuser l'entrée aux Etats-Unis.
- Incitation au retour au pays. Le programme exigera des travailleurs temporaires qu'ils retournent dans leur pays d'origine à la fin de leur période d'embauche. Ce programme octroiera un statut légal pour une période de trois ans qui sera renouvelable, mais devra prendre fin. Durant cette période, le titulaire sera libre de sortir des Etats-Unis afin de maintenir les liens avec son pays natal.
- Protection des droits des immigrants légaux. Ce programme n'aura rien à voir avec l'obtention d'une "carte verte" (visa de résident permanent) ou de la citoyenneté américaine. Cependant, il n'empêchera pas un participant de demander une carte verte conformément aux procédures en vigueur. Par contre, il ne doit pas donner l'avantage aux travailleurs clandestins sur ceux qui ont respecté les lois.
Visa temporaire de travail
Le président Bush n'est pas favorable à une amnistie, parce qu'il considère que ceux qui violent les lois des Etats-Unis ne devraient pas être récompensés et qu'une amnistie perpétuerait l'immigration illégale. Le président propose simplement que le gouvernement fédéral offre un statut temporaire aux sans-papiers actuellement employés aux Etats-Unis et aux ressortissants de pays étrangers qui ont une offre d'emploi aux Etats-Unis. Les travailleurs bénéficiant d'un statut temporaire devront verser un droit unique d'enregistrement au programme, respecter les lois et rentrer chez eux après leur période d'embauche. Il leur sera possible de la renouveler. A l'avenir, seuls les individus résidant à l'étranger pourront participer à ce programme, et un système ordonné sera mis en place afin de répondre aux besoins des travailleurs et des entreprises.
- Priorité aux Américains. Les employeurs doivent faire tous les efforts possibles pour embaucher un Américain avant d'offrir un emploi à un travailleur étranger.
- Respect des lois sur l'immigration. Les mesures de rétorsion à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas la loi et embauchent des travailleurs clandestins seront renforcées.

- Incitations économiques au retour au pays. Les Etats-Unis coopéreront avec d'autres pays afin de permettre aux étrangers employés aux Etats-Unis de faire créditer leurs années de travail à leur plan national de retraite. Ils soutiendront en outre la création de comptes d'épargnes exonérés d'impôts dont ces travailleurs pourront bénéficier à leur retour dans leur pays natal.
- Procédure équitable d'octroi de la citoyenneté. Certains travailleurs temporaires souhaiteront rester aux Etats-Unis et obtenir la citoyenneté américaine. Ils ne devraient pas obtenir d'avantages injustes par rapport à ceux qui ont respecté la loi, et ils devront passer derrière ceux qui se sont déjà engagés dans la procédure. Ceux qui choisiront la voie de la citoyenneté devront maîtriser les faits et idéaux qui ont façonné l'histoire des Etats-Unis.
- Augmentation annuelle raisonnable du nombre d'immigrants légaux. Une augmentation annuelle raisonnable du nombre d'immigrants légaux profitera à ceux qui empruntent les voies légales vers la citoyenneté.

Avantages pour l'Amérique du programme de travail temporaire

Une économie plus prospère - pour l'Amérique. Ce programme permettra aux travailleurs de trouver des emplois et aux employeurs de trouver du personnel, et cela rapidement et simplement.

Une sécurité renforcée - afin de mieux filtrer tous les passages aux frontières. Il est dans l'intérêt du pays, et de chaque collectivité, d'identifier les étrangers, qu'ils soient visiteurs ou immigrants, et de s'assurer de la nature de leurs intentions.

Un système plus compatissant - pour protéger tous les travailleurs grâce à des lois du travail, notamment le droit de changer d'emploi, d'obtenir juste salaire et de travailler dans un environnement sain.

Sécurité du territoire et surveillance des frontières

Du 11 septembre 2001 au 1er décembre 2003, le nombre d'agents de protection des frontières est passé de 9.788 à 10.835. Entre les postes-frontières du nord du pays, le nombre d'agents a triplé pour passer à 1.000. De plus, les patrouilles continuent d'installer des mécanismes de surveillance le long des frontières afin de détecter toute activité illégale.

L'opération "Tarmac" a été lancée par le gouvernement Bush afin d'enquêter sur les entreprises et les employés dans les zones d'accès réservé des aéroports nationaux et de s'assurer du respect des lois sur l'immigration. Depuis le 11 septembre 2001, le ministère de la sécurité intérieure a inspecté 3.640 entreprises, a examiné plus de 259.037 dossiers de personnel, a arrêté 1.030 travailleurs clandestins, et a contribué à l'inculpation de 774 individus.

Le président a en outre annoncé la mise en oeuvre du Student and Exchange Visitor Information System (SEVIS, banque de données centralisant les informations relatives aux étudiants et aux universitaires étrangers) qui, grâce à Internet, renforce la capacité des Etats-Unis de suivre et de surveiller ces individus. Plus de 870.000 étudiants sont enregistrés dans ce système. Deux cent quatre-vingt-cinq enquêtes ont été réalisées sur le terrain. Elles ont abouti à l'arrestation de 71 étrangers.

Cette semaine est également entré en vigueur le dispositif US-VISIT, dans le cadre duquel sont recueillis des identificateurs biométriques sur les étrangers détenteurs d'un visa qui entrent et sortent des Etats-Unis. Combiné aux autres informations traditionnellement recueillies, ce dispositif permettra de renforcer le respect des lois relatives aux visas et à l'immigration.

(Fin de la fiche analytique)

(Diffusé par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI301 01/07/2004

La nouvelle réglementation internationale renforcera la sécurité maritime

(Opinion de trois spécialistes américains) (1010)

Par Charles Corey

Rédacteur du "Washington File"

Houston - La sécurité est à l'heure actuelle la question la plus importante pour la navigation maritime internationale car les navires sont devenus un "vecteur du terrorisme" depuis les attentats qui ont frappé les Etats-Unis le 11 septembre 2001. Telle est du moins l'opinion qu'un juriste éminent et auteur de nombreux articles sur les transports maritimes, M. Frank Gonynor, a exprimée lors du Forum sur le pétrole et le gaz naturel que l'association "Corporate Council on Africa" a organisé récemment à Houston (Texas).

M. Gonynor a traité du sujet "La sécurité maritime en Afrique et au-delà" lors d'une table ronde à laquelle ont également participé le directeur de la sécurité du port de Houston, M. Russell Whitmarsh, et un haut responsable de la société de gestion des risques Kroll, M. Jesse Lewis. Les trois hommes ont fait état des risques que couraient la navigation maritime et les installations portuaires dans le monde et de leurs éventuelles conséquences sur le secteur pétrolier et gazier.

M. Gonynor a rappelé l'attentat du 6 octobre 2002 contre le pétrolier français Limburg au large des côtes du Yémen, qui aurait été causé par une petite embarcation bourrée d'explosifs. Cet attentat a provoqué une explosion et un incendie à bord du pétrolier en créant un trou dans la double coque du navire, ainsi que le déversement en mer de 90.000 barils de pétrole.

La sécurité, a-t-il dit, est importante pour le secteur de la navigation maritime car les navires ne se déplacent pas dans le vide. "Tôt ou tard, un navire doit arriver à terre. Il doit débarquer et embarquer sa cargaison. Il ne s'agit donc pas seulement des océans, mais aussi des ports du monde entier et des Etats où sont situés ces ports." C'est pourquoi le grand besoin de sécurité et la nécessité de disposer des moyens de prévenir des attentats terroristes dans tous les grands ports se manifestent dans le monde entier.

Les nouvelles règles de l'Organisation maritime internationale qui doivent entrer en vigueur en juillet 2004 auront une forte incidence sur la sécurité dans tout le secteur de la navigation maritime. Elles exigent que les navires soient équipés d'un système d'identification automatique de manière que l'on puisse localiser à tout moment un navire en cas d'urgence à son bord, notamment en cas d'attentat terroriste.

En outre, tous les grands navires devront fournir des renseignements sommaires sur tous leurs déplacements, leurs ports d'escale, leur cargaison ainsi que des renseignements détaillés sur leurs propriétaires.

L'Organisation maritime internationale ne veut pas seulement savoir le nom de la société à qui appartient le navire. Elle veut avoir des renseignements détaillés sur les responsables, sur ce qui leur appartient et sur ce qu'ils font. Elle exige maintenant un tableau très détaillé et hiérarchique des véritables propriétaires d'un navire.

M. Gonynor a souligné la difficulté d'obtenir de tels renseignements. En effet, de nombreux navires appartiennent à des particuliers, et leurs sociétés sont très peu disposées à diffuser des informations, pour des raisons d'ordre fiscal et également de concurrence. Il va être nécessaire, a-t-il dit, de changer les mentalités dans tout le secteur de la navigation maritime en ce qui concerne la confidentialité.

Les navires devront être équipés d'un dispositif d'alarme silencieux ou d'un bouton d'appel au secours au moins à deux endroits, pour

que l'on puisse s'en servir en cas d'attentat terroriste. Les nouvelles règles ne précisent pas ce qui se passera après le déclenchement de l'alarme, a-t-il dit en se demandant qui serait responsable pour les mesures à prendre à la suite de l'alarme.
Il est prévu trois degrés de sécurité. Le plus élevé (degré 3) définit une période limitée pendant laquelle on s'attend à la survenance d'un incident. Le premier degré est plus élevé qu'auparavant; il s'agit de prévenir tout incident.
Le gouvernement des Etats-Unis, a-t-il indiqué, a préconisé avec vigueur l'adoption de ces nouvelles règles et également évalué le degré de sécurité d'un grand nombre de ports à travers le monde. Ceux qui ne rempliront pas les conditions exigées auront 90 jours pour apporter des améliorations. Sinon, les Etats-Unis refuseront l'accès de leurs ports aux navires ou aux marchandises provenant de ces ports étrangers.
Le risque élevé de terrorisme à travers le monde et la nouvelle réglementation ont ainsi profondément changé les conditions de la navigation maritime, a-t-il fait remarquer.
Pour sa part, le directeur de la sécurité du port de Houston, M. Russell Whitmarsh, a souligné que l'application des nouvelles règles maritimes constituerait une tâche difficile tant pour les armateurs que pour les ports.
Des ports comme celui de Houston, qui est le sixième du monde et dont la voie d'accès fait 85 km de long, ont été conçus il y a souvent bien longtemps pour faciliter la libre circulation des navires de commerce. Avant les attentats du 11 septembre 2001, les responsables des installations portuaires s'inquiétaient uniquement de menus larcins, d'accidents et de la sûreté en général. Maintenant, ils doivent aussi installer des clôtures, des portails, des dispositifs de contrôle d'accès, des caméras de surveillance et divers autres moyens de surveillance. Tout cela, a-t-il dit, aura une incidence considérable sur les sociétés de transport maritime et sur les ports.
Quant à M. Jesse Lewis, de la société Kroll, il a souligné que l'on devait accepter désormais la sécurité maritime comme l'un des éléments de la vie quotidienne des ports et du secteur de la navigation maritime. Les attentats du 11 septembre, a-t-il dit, "ont détruit les illusions de ceux qui croyaient que nous étions en sécurité dans un monde où certains veulent s'attaquer tant à des individus qu'à des biens".
C'est pourquoi il importe que les sociétés de transport maritime nouent des relations très étroites avec les services de renseignement et de répression en vue de protéger leurs navires et leurs activités. C'est tout à fait essentiel, selon lui, car elles ne pourront pas survivre sans ces relations.
(Les articles du «Washington File» sont diffusés par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)

AFI202 01/06/2004

Les listes de terroristes étrangers sont essentielles à la lutte mondiale contre le terrorisme

(A l'heure actuelle, 36 groupes figurent sur la liste des organisations étrangères de terroristes.) (1260)
Par Merle Kellerhals
Rédacteur du "Washington File"
Washington - L'une des principales armes de l'arsenal dont disposent les Etats-Unis afin de lutter contre le terroriste international est la désignation d'un groupe comme étant "une organisation étrangère de terroristes", désignation en vertu de laquelle le gouvernement américain peut prendre certaines mesures, notamment le blocage de ses avoirs, l'interdiction de voyager aux Etats-Unis pour ses membres et ses partisans et le caractère délictueux donné à l'appui qu'il reçoit.
Créée en 1996 par un amendement à une loi fédérale, la liste des organisations étrangères de terroristes ("Foreign Terrorist Organisation" ou FTO) a pour objectif de stopper le financement des groupes terroristes, de bloquer l'immigration aux Etats-Unis de leurs membres et d'autoriser l'expulsion de leurs membres qui se trouveraient déjà sur le territoire américain. Depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001, la liste des FTO joue un rôle encore plus important dans la guerre contre le terrorisme.
En vertu du droit fédéral, le secrétaire d'Etat est autorisé à désigner n'importe groupe comme étant une organisation étrangère de terroristes si certains critères particuliers sont remplis. Et si le département d'Etat est le principal organe du gouvernement en matière de lutte contre le terrorisme, la désignation de FTO implique une collaboration du département d'Etat, du ministère de la justice, du ministère de la sécurité intérieure et du ministère des finances. Cette désignation est valable pendant deux ans et doit être renouvelée pour que le groupe continue à figurer sur la liste. La première liste a été publiée le 8 octobre 1997 et incorporée cette même année dans le Rapport sur le terrorisme dans le monde, un rapport que le département d'Etat prépare chaque année à l'intention du Congrès.
N'importe quel groupe peut être rayé de la liste par le secrétaire d'Etat, par le Congrès ou par un tribunal fédéral.
A l'heure actuelle, cette liste comprend 36 organismes désignés comme FTO par le secrétaire d'Etat, M. Colin Powell, a précisé le coordonnateur du département d'Etat pour la lutte contre le terrorisme, M. J. Cofer Black.
"Tant par des moyens directs que par l'intermédiaire de nos ambassades, nous oeuvrons avec les gouvernements du monde entier afin de nous attaquer aux mécanismes qui permettent aux terroristes de recueillir des fonds, de les déplacer et de s'en servir. Chaque ambassade des Etats-Unis à l'étranger a nommé un responsable chargé, en collaboration avec le gouvernement du pays d'accueil, de découvrir, de désorganiser et d'empêcher le financement des terroristes", a précisé M. Black lors d'un récent discours.
La liste sert aussi un autre objectif important, car elle est un symbole clé de la politique des Etats-Unis en matière de lutte contre le terrorisme.
La diplomatie, a indiqué M. Black, "est un puissant outil qui donne corps à la volonté politique et qui renforce la coopération internationale. Par le truchement d'échanges diplomatiques, nous encourageons une coopération avec des pays amis dans le domaine de la lutte contre le terrorisme qui sert nos intérêts communs. Nous renforçons les capacités de nos alliés. La diplomatie nous aide à conduire la guerre là où se trouvent les terroristes et à couper les ressources sur lesquelles ils dépendent pour leur survie."
Trois critères sous-tendent la désignation d'un groupe en tant que FTO: il doit être étranger, participer à des activités terroristes, et ses activités doivent menacent la sécurité de ressortissants américains ou la sécurité nationale des Etats-Unis.
C'est sur la définition du mot terrorisme que repose la désignation d'une organisation comme étant terroriste. Dans son rapport sur le terrorisme dans le monde, le département d'Etat en donne plusieurs:
- Par "terrorisme", on entend des actes de violence préméditée, politiquement motivés, perpétrés contre des non-combattants par des groupes sous-nationaux ou des agents clandestins dans l'intention d'influencer un auditoire.

- Le terme "groupe terroriste" est appliqué à tout groupe qui se livre au terrorisme international ou dont de nombreux groupes en dépendant s'y livrent.
- Par "terrorisme international", on entend des actes de terrorisme qui impliquent des ressortissants de plus d'un pays ou bien plusieurs pays.

Trois conséquences suivent la désignation d'un groupe en tant que FTO:

- Tout membre d'un tel groupe qui, en connaissance de cause, fournirait "un appui matériel et des ressources", à savoir une aide financière, un logis, une formation, des conseils spécialisés ou une assistance, une cachette sûre, des faux documents, des faux papiers d'identité, du matériel de communication, des armes ou un moyen de transport, peut être poursuivi en justice aux Etats-Unis.
- Tout représentant ou membre d'une FTO peut être refusé l'entrée sur le territoire des Etats-Unis ou s'il s'y trouve déjà risque d'en être expulsé.
- Toute institution financière qui se rend compte qu'elle détient des fonds appartenant à un organisme désigné comme FTO ou à des agents de ce dernier a le devoir de bloquer ces fonds et de rendre immédiatement compte de son action au Bureau du contrôle des avoirs étrangers du ministère américain des finances.

La liste des FTO n'est pas la seule liste liée au terrorisme que publie le gouvernement des Etats-Unis. Celui-ci a créé un nombre croissant de listes parallèlement à l'intensification de la menace que le terrorisme fait peser sur la sécurité nationale des Etats-Unis.

L'une d'elles est la liste des "Etats parrains du terrorisme" ("state-sponsors of terrorism") qu'exige la loi de 1979 sur l'administration des exportations. La loi demande au secrétaire d'Etat de fournir au Congrès une liste des pays qui, "à maintes reprises, ont fourni un appui à des actes de terrorisme international". Sept pays figurent actuellement sur cette liste: la Corée du Nord, Cuba, l'Iran, l'Irak, la Libye, le Soudan et la Syrie. Si techniquement parlant l'Irak continue à figurer sur cette liste, le président Bush a suspendu l'application des sanctions visant ce pays, a précisé le bureau du coordonnateur pour la lutte contre le terrorisme. Le nom de l'Irak pourra légalement être rayé de la liste une fois que ce pays aura formé un gouvernement qui s'engagera à ne pas appuyer les actes de terrorisme à l'avenir. Cette loi impose divers contrôles à l'exportation aux pays qui figurent sur la liste et interdit l'octroi d'une aide étrangère à ces derniers.

Parmi les autres listes figurent notamment:

- La liste des terroristes spécifiquement désignés ("Specially Designated Terrorists") requise par la loi de 1995 sur les "pouvoirs économiques liés à une urgence internationale" (IEEP). Elle vise spécifiquement les personnes ou les groupes qui menacent de perturber le processus de paix au Proche-Orient, et c'est le ministère américain des finances qui la met à jour.
- La liste des terroristes internationaux spécifiquement désignés ("Specially Designated Global Terrorists"), établie en vertu de l'IEEP, qui fait que tous les biens des terroristes désignés et des personnes qui ont apporté un appui matériel à des terroristes sont bloqués. Cette liste est aussi mise à jour par le ministère américain des finances.
- La liste d'exclusion des terroristes, qui a été créée par la loi "USA Patriot" de 2001 et qui habilite le secrétaire d'Etat à désigner, en consultation avec le ministre de la justice, un organisme en tant qu'organisation terroriste uniquement pour des raisons relevant des lois de l'immigration. L'entrée sur le territoire des Etats-Unis est interdite à toute personne associée avec des groupes figurant sur cette liste, et ces personnes peuvent être expulsées si elles s'y trouvent déjà.

L'Organisation des Nations unies et l'Union européenne ont aussi dressé des listes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

(Les articles du «Washington File» sont diffusés par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet: http://usinfo.state.gov/francais/)